



M. LE PROFESSEUR **STÉPHANE BRACONNIER**

MASTER 2 DROIT PUBLIC
DE L'ÉCONOMIE



MASTER 2 DROIT PUBLIC DE L'ÉCONOMIE

Tout d'abord, le Master 2 droit public de l'économie est reconnu pour l'originalité de ses enseignements. Pourriez-vous, en quelques mots, nous présenter le master de droit public et les matières qui y sont abordées ?

C'est un master qui s'intéresse à tous les aspects juridiques de l'intervention de l'Etat sur l'économie, avec 4 grands chapitres : le droit des contrats publics (commande publique, marché public, concession, partenariats publics-privés car on ne traite pas seulement des aspects juridiques mais aussi des aspects financiers), la concurrence qu'il s'agisse du droit de la concurrence nationale ou européenne, le droit des entreprises publiques (les nationalisations, privatisations, le régime juridique des entreprises publiques) et enfin la régulation (tout le droit applicable aux autorités de régulation).

En dehors de ces 4 grands chapitres, il y a quelques chapitres de spécialisation : le droit administratif des biens, le droit de l'environnement, le droit des contrats publics internationaux, qui sont vraiment des cours d'acculturation et de spécialisation. La maquette de ce master est d'environ 300 heures avec un stage obligatoire de 3 mois minimum.

La spécificité de ce master est qu'une partie des enseignements est assurée par des professeurs de Paris II, donc par des universitaires qui ont une bonne connaissance de la pratique et l'autre partie par des praticiens : avocats ou juristes d'entreprise avec des ouvertures sur des questions nouvelles, comme les propriétés immatérielles de l'Etat par exemple, sur les opérations immobilières des personnes publiques aussi. Ce sont des questions nouvelles qui donnent lieu à des séminaires de 3 à 6h.

Sous quelle forme se déroulent les enseignements (cours magistral, séminaire, travaux dirigés) ? Personnellement, qu'enseignez-vous au sein de ce master ?

J'enseigne dans ce master le droit des partenariats publics-privés (cours de 24h), c'est-à-dire la concession et le marché de partenariat : toutes les opérations contractuelles de longue durée qui associent une personne publique à un opérateur économique, avec toutes les questions que posent ces contrats de longue durée : leur financement, leur évolution en cours d'exécution...

J'enseigne aussi le droit des entreprises publiques locales, qui est un cours de 12h sur toutes les entreprises à capitaux publics mais créées par les collectivités territoriales.

Il y a une partie cours et une partie séminaire ; la partie cours est composée d'une partie magistrale mais l'essentiel est interactif et se caractérise donc par un échange entre l'enseignant et les étudiants, généralement sur la base de cas pratiques. Une autre partie des cours sont plus sous la forme d'études de cas ; c'est la partie des enseignements qui est assurée par les professionnels (cela permet un renouvellement permanent des cas : étude de cas en droit de la régulation, en droit des contrats publics ...).

Quelles sont, à vos yeux, les qualités et compétences requises pour accéder à votre Master et ensuite avoir toutes les chances de réussir ? Comment se fait votre sélection pour ce master et combien avez-vous d'étudiants en moyenne ?

En moyenne, 200 à 250 étudiants sont candidats pour ce master ; les promotions comprennent entre 28 et 31 étudiants et entre un tiers et la moitié des étudiants de la promotion ne viennent pas de Paris II.

La sélection s'opère au regard de 3 séries de critères qui correspondent aux qualités attendues : d'abord les résultats universitaires sur toute la durée du cursus et surtout en 4ème année ; il faut avoir un bon voire très bon dossier puisque le master 2 droit public de l'économie est l'un des plus sélectifs en droit public. Ensuite, la sélection se fait sur la motivation, qui s'évalue au travers de la lettre de motivation : cela renvoie au projet professionnel des candidats ; il faut qu'ils aient un vrai projet professionnel et il faut aussi que le choix de ce master soit cohérent avec leur projet professionnel. Enfin, la sélection s'opère selon le profil général des candidats, qui repose plutôt sur leur CV : les expériences professionnelles et universitaires comme les séjours à l'étranger valorisent un CV, ainsi que les stages et le parcours associatif.

Pour un être un bon juriste, il faut être rigoureux et savoir faire preuve d'ouverture, d'astuce et d'originalité.

La nouvelle réforme sur la sélection, se faisant désormais dès le master 1, changera-t-elle considérablement les modalités de sélection du master ?

Il est trop tôt pour le dire. Il n'est pas exclu, d'abord, que le Master 2 droit public de l'économie soit rattaché de manière générale à la mention droit public, donc que la première année soit commune à plusieurs parcours. Ensuite, fondamentalement, les qualités requises pour accéder en deuxième année seront les mêmes. Tous les masters 2 doivent être rattachés à des mentions mais dans le cas de ce master, le choix n'a pas encore été fait. Peut-être sera-t-il rattaché à la mention droit public des affaires ou à la mention droit public.

Une fois diplômés d'un master 2 de droit public de l'économie, quelle(s) voie(s) empruntent généralement les étudiants ?

La majorité des étudiants deviennent avocats dans les grands cabinets de la place de Paris (les grands cabinets généralistes anglo-saxons notamment) ou les grands cabinets de droit public. Une minorité se dirige vers les entreprises en tant que juristes d'entreprise, principalement dans celles qui sont des grands comptes avec lesquels l'Etat contracte (grands constructeurs, grands concessionnaires d'autoroute, grandes entreprises publiques : EDF, SCNF ...). Une autre partie se destine enfin à des carrières publiques : dans les ministères ou les collectivités locales. Le master 2 droit public de l'économie ne conduit pas naturellement à une carrière dans le secteur public, ce n'est pas la voie la plus empruntée par les étudiants du master.

Le master de droit public de l'économie a un réseau très dense de partenaires. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la nature de ces partenaires et le fonctionnement des stages qu'ils proposent ?

Il existe d'un côté l'association des diplômés (ADPE) qui réunit tous les diplômés du master 2 droit public de l'économie depuis sa création, c'est-à-dire depuis bientôt 30 ans. Le réseau d'anciens étudiants diplômés est très dense et fonctionne très bien. La circulation d'offres d'emplois et de stages par l'intermédiaire de l'association est donc très importante.

D'un autre côté, on a aussi un réseau de partenaires, qu'il s'agisse de cabinets d'avocats, d'entreprises, de grandes administrations, de juridictions, qui aident les étudiants à trouver un stage. Ce stage est obligatoire et dure, en théorie, 3 mois (en réalité il dure plus 5 ou 6 mois).

On essaye de réunir assez souvent les diplômés.

Enfin, si vous aviez un ou plusieurs conseil(s) à donner aux étudiants qui voudraient intégrer votre Master, quels serai(en)t-il(s) ?

Il faut vraiment faire l'effort d'avoir un dossier académique de très bon niveau ainsi que fournir les efforts nécessaires en Master 1. Il ne faut pas hésiter dans le cadre du cursus à s'investir, faire des choses comme des stages, partir à l'étranger, faire du sport, s'investir dans la vie associative ... Bien sûr travailler à l'université est primordial mais il faut aussi faire des activités à côté ; avoir une capacité à s'adapter et faire preuve de dynamisme. Je cherche donc des étudiants qui soient agiles et adaptables.

La Corpo Assas remercie le professeur Braconnier de nous avoir accordé cette interview !